

ATTESTATION

SALAIRES

Je soussigné(e)

Nom de l'entreprise :

SIREN :

En qualité de :

Atteste l'exactitude des salaires indiqués dans le tableau ci-dessous pour :

Salarié :

NIR :

PÉRIODE PAR MOIS CIVIL	SALAIRE MENSUEL NET PERÇU*

* Hors indemnités de licenciement et solde de congés payés

Je m'engage à signaler tout changement concernant cette déclaration.

J'ai pris connaissance des articles L 377-1 du Code de la Sécurité sociale et 441-1 du Code pénal.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date

Signature et cachet de l'entreprise :

Article L 377-1 – Code de la Sécurité sociale

Est passible d'une amende de 3 750 euros quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration pour obtenir ou faire obtenir ou tenter de faire obtenir des prestations qui ne sont pas dues, sans préjudice des peines résultant de l'application d'autres lois, s'il y échet.

Article 441-1 – Code pénal

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.



carcept prev

GRUPE KLESIA